

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, libraires;  
A PARIS,  
A l'Office de Publicité Départementale et  
Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup>, place de  
la Bourse, 8, et à la Publicité Départementale,  
Isid. FONTAINE, rue de Trévis, 22.

Gare de Saumur (Service d'été, 13 mal.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 10 minut. soir,	Omnibus.
4 — 35 — —	Express.
3 — 50 — —	matin, Poste.
9 — 04 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat.	Express.
11 — 49 — —	matin, Omnibus.
5 — 11 — —	soir, Omnibus.
9 — 52 — —	Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin,	Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

La Gazette de Vienne publie une lettre patente de l'empereur d'Autriche qui déclare dissoute la diète d'Istrie, pour s'être refusée à élire des membres pour le reichsrath.

De nouvelles élections auront lieu : l'époque n'en est pas encore fixée.

Un incident a eu lieu à la chambre des députés d'Autriche. M. Branner, membre de la droite, avait la parole contre la loi féodale et en a profité pour parler d'une manière générale sur la compétence, l'autonomie, les droits historiques et la sainteté de la couronne de Bohême.

Rappelé d'abord à l'ordre par le président, M. Branner, s'étant vu retirer la parole, a protesté contre cette mesure, et il a été unanimement applaudi par la droite. Cet incident a produit un grand désordre, à la suite duquel les députés tchèques et polonais ont quitté la chambre.

Aucune résolution n'a été encore prise par les membres des deux chambres de la diète hongroise, relativement à la réponse qu'ils doivent faire au rescrit impérial. De fréquentes conférences ont eu lieu, mais il n'a pas encore été pris de jour pour se réunir en séance. Nos lettres de Pesth nous annoncent qu'une décision sera probablement prise lundi.

Le nouveau chancelier de Hongrie, baron de Forgach, vient d'envoyer une circulaire aux palatins et porte-bannières, pour les informer officiellement de son entrée en fonctions.

M. de Forgach annonce que, sans se dissimuler les difficultés qui, dans les graves circonstances du moment, lui imposent un lourd fardeau, il a cependant l'espoir que, grâce au concours éclairé et patriotique des palatins, il parviendra à surmonter les difficultés qui pourraient surgir dans l'accomplissement de leur commun devoir. (Le Pays.)

Les nouvelles de Naples confirment le fait de la découverte d'un comité bourbonnien. Le prince Montemeleto aurait été arrêté, et le bruit courait que

le duc de Pepoli et d'autres notables se trouvent parmi les prévenus. (Le Pays.)

La Gazette officielle de Turin publie le décret relatif à l'emprunt. Conformément à la dépêche précédente, le mode de paiement sera réglé d'après l'article 2 du décret du 21 juillet.

Toutefois, commencera à compter le laps de temps, pour le paiement du second dixième et d'autres fractions successives, à partir du premier août prochain. Les dispositions des articles 5, 6, 7 et 9 de ce décret, sont communes à la souscription privée.

La somme fixée pour la souscription des banquiers à l'emprunt est de 564 millions nominaux ; celle pour la souscription publique est de 150 millions au taux de 70 50. La commission aux banquiers et aux souscripteurs pour 100,000 francs ou plus est de demi 0/0 sur la valeur nominale.

La souscription publique sera ouverte lundi 29 du courant, et sera close le 5 août.

La réduction faite aux banquiers a été de 42 0/0 sur leurs demandes. — Havas.

Dans le consistoire secret tenu le 22, au palais du Vatican, Sa Sainteté a proposé les évêques suivants :

Archevêque de Colosse *in partibus* et coadjuteur avec future succession de M<sup>r</sup> Alexis-Basile Menjaod, archevêque de Bourges, M<sup>r</sup> Charles-Amable de la Tour-d'Auvergne-Lauragnais, prêtre de Moulins, prélat domestique de S. S., auditeur de la sacrée Rote romaine, docteur *in utroque jure*.

Evêque de Marseille, le révérend docteur Patrice François Cruice, prêtre du diocèse de Clonfert en Irlande, supérieur du collège des Carmes, à Paris, et docteur en théologie.

Evêque de Luçon, le R. D. Charles-Théodore Colet, prêtre du diocèse de Saint-Dié et vicaire général de Dijon.

Evêque de Montpellier, le R. D. François-Joseph Le Courtier, prêtre de Paris, archiprêtre et chanoine théologal de l'église métropolitaine.

Evêque de Vannes, le R. D. Louis-Anne Dubrenil, prêtre de Toulouse, supérieur du séminaire de

Saint-Pons à Montpellier et vicaire général de cette ville.

Evêque de Sara *in partibus*, le R. D. Henri-Louis-Charles Maret, prêtre de Mende, chanoine honoraire de l'église métropolitaine de Paris, professeur de théologie sacrée et docteur en théologie.

Puis Sa Sainteté, dans un bref discours au sacré-collège, a manifesté la satisfaction que lui ont fait éprouver la conduite tenue par l'épiscopat et l'union de la plus grande partie du clergé et de tant de millions de catholiques qui se sont courageusement opposés à l'erreur, à l'injustice, et se sont montrés de mille manières dévoués au Saint-Siège.

Mais en même temps, le Saint-Père ne peut que déplorer les aberrations d'un évêque du royaume de Naples et de plusieurs ecclésiastiques de ces provinces, les scandales d'une partie distinguée du clergé de Milan malheureusement irrité par une collégiale du duché de Modène, et les mauvais écrits auxquels ont travaillé quelques ecclésiastiques indignes de leur caractère, soit à Milan même où ils ont été reproduits par un mauvais journal qui, par antithèse, se donne le titre de la *Conciliateur*, soit à Florence, où une société perverse, qui s'intitule *Société de secours mutuels*, a mérité de la part du servent archevêque de cette ville une condamnation dont on a retiré quelque fruit. Il a fait remarquer ensuite les maux produits par le veuvage de tant de sièges épiscopaux en Italie, dont on profite pour diminuer la salutaire influence du clergé dans la moralisation des peuples et pour s'emparer des biens de l'Eglise.

Il a fait observer quel horrible contraste font aux pompeuses promesses des ennemis de l'Eglise de protéger l'Eglise et son chef, la profusion des livres impies, la persécution des ministres de Dieu et la protection des lois invoquées par les auteurs eux-mêmes de ces écrits pervers. Il a déclaré avoir manifesté au représentant de la France, près le Saint-Siège, que tout en étant reconnaissant, comme il doit l'être, du fort appui que lui donne la brave troupe de la grande nation française à Rome, il ne peut pas, d'un autre côté, dissimuler l'abus que les ennemis de l'ordre font déjà et continueront de faire de l'acte de reconnaissance du prétendu roi d'Italie;

## FEUILLETON

## LA SERVANTE DE M. MAILLARD.

SIMPLE RÉCIT.

I.

Pauvres et maladroits chercheurs que nous sommes tous, ou peu s'en faut, chroniqueurs, feuilletonnistes, romanciers et dramaturges, nous nous creusons le cerveau pendant des jours et souvent pendant des semaines pour y trouver un sujet plus ou moins ramassé, et nous laissons de côté mille drames saisissants et vrais dont nous sommes les témoins chaque jour.

Nous cotoyons la comédie à chaque pas, et nous la laissons passer sans même y prendre garde. Comme nous nous donnerions moins de peine et comme nous serions plus intéressants si, au lieu d'inventer, nous racontions purement et simplement, comme je vais le faire aujourd'hui.

Marie Garnier était à douze ans la plus gentille paysanne, la plus délicieuse campagnarde que pussent rêver le poète et le peintre.

Blonde comme les blés murs, fraîche et mignonne comme la rose des haies, espiègle comme le moineau pi-

coreur, affectueuse et tendre, elle était la joie et l'orgueil de ses parents, cultivateurs aisés de la haute Normandie.

Quand elle s'agenouillait fervente et naïve sur les dalles de la modeste église de la commune pour prier Dieu de tout son cœur, la plupart des fidèles oublièrent en la regardant de suivre la messe.

Quand elle courait insouciante, les cheveux au vent, autour des champs et des prés, faneuses et faucheuses s'arrêtaient pour la suivre du regard.

Quand, ménagère naissante, elle aidait gravement sa mère dans les soins de la maison, son père la regardait avec amour, son grand-père, le vieux soldat de Wagram, l'arrêtait pour l'embrasser.

Tout le monde l'aimait.... tout le monde, excepté messieurs ses frères Jean et Louis, jeunes gars qui n'avaient de l'habitant de nos campagnes normandes que les défauts, sans en avoir les qualités.

Avares, envieux, jaloux, durs aux pauvres, le désir de posséder était sans limites pour eux. A leurs yeux Marie n'était pas une sœur, mais un prenant part au bien paternel, venu tardivement pour leur faire tort.

Marie était venue au monde le jour du tirage au sort de Patné des Garnier. Le cadet avait alors seize ans environ.

— Eh bien ! disait le lendemain une voisine au jeune homme que le sort avait favorisé, eh bien, Jean, le bon

Dieu t'a envoyé un bon numéro et une petite sœur.... tu dois le remercier?..

— Pour ce qui est du numéro, je ne dis pas, répondit Jean ! mais pour ce qui est de la petiotte, c'est pas chanceux...

— Comment ça ?

— Dam !... les pièces de cinq francs du père Garnier ne valent plus que trente-trois sous !...

A ce regret, son frère Louis avait ajouté, sans doute en manière de compensation et d'espoir :

— Après ça, les enfants, ça meurt dru cette année !

Mais, en dépit de la sinistre prédiction du sieur Louis, la petite Marie était ma foi fort bien venue.

Sensible, intelligente, bonne, confiante et docile, à quinze ans elle était déjà une femme raisonnable, pour ainsi dire, sans avoir cessé d'être une enfant naïve, quand un malheur terrible vint fondre sur elle.

Dans la même année elle perdit son grand-père, et son père fut tué d'un coup de pied de cheval ; puis, six mois plus tard, sa mère est emportée en quarante-huit heures par une fièvre cérébrale.

Ce fut une grande douleur, un chagrin profond pour la pauvre enfant.

Ce triple malheur tarit subitement les sources de cette gaieté innocente qu'on aimait tant en elle. Elle devint sérieuse, triste, grave même.

Son frère aîné était devenu son tuteur naturel.

acte qui a produit, dans son cœur, une affligeante surprise.

Le Saint-Père a terminé son discours en exhortant tous à se confier dans la divine Providence qui règle tout paternellement, et il les a engagés à continuer, avec plus de ferveur que jamais, à prier Dieu de hâter la venue des jours de miséricorde après les jours de justice.

Enfin on a demandé au Saint-Père le *pallium* pour les églises métropolitaines de Quito et de la Nouvelle-Orléans, ainsi que pour celle de Marseille, qui a été gratifiée de ce privilège par le bref de Sa Sainteté, *Romani Pontificis*, du 1<sup>er</sup> avril 1851. (*Journal de Rome* du 23 juillet.)

D'après les informations particulières, venues de Berlin, M. le Baron de Schleinitz se retirerait du ministère des affaires étrangères pour prendre la direction du ministère de la maison du roi. Il paraît que M. le comte de Bernstorff, actuellement ambassadeur à Londres, ne consentirait à accepter qu'à titre provisoire le portefeuille des affaires extérieures. (*Le Pays*.)

Lord Elgin succédera à lord Canning dans le poste de gouverneur-général de l'Inde, et le premier de ces deux nobles lords quittera l'Angleterre pour Calcutta, aussitôt que les circonstances permettront le retour de lord Canning. — Havas.

Nous lisons dans une lettre de Bade :

« Le roi de Prusse restera ici jusqu'au 8 août pour terminer sa cure, qu'il a reprise depuis quelques jours. Après avoir pris les bains de mer à Ostende, Sa Majesté pense revenir dans les premiers jours de septembre à Bade, auprès de la reine, qui doit prolonger son séjour dans notre ville.

» Dans les cercles bien informés, on regarde comme certain que le roi Guillaume 1<sup>er</sup> ira voir en automne Napoléon III au camp de Châlons. » — Havas.

Une dépêche de Madrid, du 26 juillet, nous informe que la poudrière de Villafelice, en Aragon, a sauté le 24. Cent moulins ont été brûlés; on compte 20 ouvriers morts ou blessés grièvement. — Havas.

Des journaux étrangers continuent d'annoncer que l'Empereur Napoléon doit avoir une entrevue, dans les provinces basques, avec la reine d'Espagne.

Nous croyons savoir qu'il n'y a encore rien de décidé à cet égard. (*Le Pays*.)

Le *Moniteur* publie un décret impérial portant promulgation du traité de commerce conclu entre la France et la Turquie. Ce traité sera mis en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre prochain. (*Idem*.)

S. Exc. M. le ministre des finances vient d'adresser à l'Empereur un rapport concernant les résultats complets de la souscription aux obligations du Trésor.

Le nombre des souscripteurs s'est élevé à cent quatre-vingt-neuf mille sept cent soixante-sept; le nombre des obligations souscrites a été de quatre millions six cent quatre-vingt-quinze mille quatre cent treize.

Elle s'offrit pour conduire l'intérieur de la maison. Elevée à l'école maternelle, précoce en raison et en savoir, elle était propre à cette tâche pénible; mais sa proposition fut repoussée avec dédain.

Six semaines après la mort de sa mère, elle vit une étrangère prendre la place de celle-ci. Son frère Jean s'était marié.

De ce jour, la gentille Marie descendit du rang de fille de la maison au rôle de servante. Jean s'était bien assorti: comme lui et plus que lui sa femme était avare; comme lui et plus que lui elle avait le cœur dur et égoïste.

Cependant tout n'était pas encore désespéré pour Marie. Elle était jeune, elle était jolie, elle était économe et elle avait un dot; car, malgré leur avarice et leur rapacité, les deux frères avaient été obligés de céder à la loi. Elle était alors encore un assez beau parti. Donc elle trouverait facilement un mari.

Ce fut ce qui eut lieu. Un futur se présenta huit mois après la mort de la mère Garnier. Marie, sans refuser l'alliance qui lui était offerte, demanda un délai.

Mon cœur saigne encore, répondit-elle à son frère qui la pressait d'accepter, j'ai trois morts à pleurer!... laissez-moi finir mon deuil... dans un an ou deux, nous verrons.

— Soit, avait répondu le futur, attendons...

Mais voilà qu'au bout de quelques mois le malheur

Le relevé suivant constate la façon dont se sont réparties les souscriptions :

Souscriptions.	Souscripteurs.	Obligations souscrites.
1 obligation.....	146,879	146,879
2 à 10.....	24,305	110,069
11 à 50.....	12,639	294,010
51 à 100.....	2,624	327,164
101 à 1,000.....	2,862	845,516
1,001 et au-dessus.....	458	2,971,775
	189,767	4,695,413

D'après ce rapport, les bases de la répartition sont fixées à 2,79 0/0, soit à 2 obligations 79 centièmes d'obligation pour 100 titres souscrits. Les souscripteurs de 2 à 35 obligations seront traités comme les souscripteurs d'une seule obligation; ils sont au nombre de 34,577.

#### FAITS DIVERS.

Le général Cousin de Montauban est arrivé samedi à Paris. C'est la frégate à vapeur de l'Etat l'*Eldorado* qui l'a ramené de Chine. Le général était accompagné de M. le capitaine Montauban, son fils, et de son état-major.

A Marseille on a fait au brave général commandant en chef de l'expédition de Chine une réception triomphale. Quand il a mis pied à terre, la foule s'est pressée autour de lui et lui a fait cortège jusqu'à son hôtel en criant: « Vive l'Empereur! Vive le général Montauban! »

Les honras des matelots debout sur les vergues, mêlés à ces acclamations et aux fanfares de la musique de la frégate, donnaient à cette réception le caractère d'une fête publique.

Le 1<sup>er</sup> bataillon du 101<sup>e</sup>, l'un des régiments qui se sont le plus distingués dans l'expédition, a débarqué à la suite du général. La vue de ces braves, dont la figure amaigrie et hâlée par le soleil attestait les fatigues de la campagne, a produit une vive impression et excité au plus haut degré l'enthousiasme de la foule.

— Les journaux anglais, notamment le *Times*, ont annoncé qu'il régnait un certain mécontentement parmi la population de la Haute-Savoie, et qu'un mécontentement aurait été provoqué par l'administration forestière. Les mêmes journaux racontent que cette administration se serait emparée, au profit de l'Etat, de 800 hectares de terrain livré jusque-là au libre parcours. Le fait est inexact. Les terrains dont jouit la population de la Haute-Savoie, à titre de vaine pâture, lui sont toujours conservés, sauf 400 hectares, que l'administration forestière a réclamés pour cause d'utilité publique.

— Une discussion fort intéressante s'est engagée, il y a peu de jours, à la chambre des lords d'Angleterre, entre lord Gladstone, lord Normanby, lord Granville et lord Brougham, au sujet du duc de Modène.

Un fait curieux et qui n'a pas été remarqué est ressorti de ce débat: c'est que le duc de Modène est le dernier représentant vivant de la famille royale des Stuarts; en sorte que, si les anciennes lois sur l'hérédité étaient restées debout, le duc de Modène aurait seul le droit aujourd'hui de s'asseoir sur le trône d'Angleterre.

Le futur de Marie, en homme peu délicat, lui fit dire qu'elle n'eût plus à compter sur lui.

L'orpheline se trouva seule au monde, sans un parent, sans un ami.

— Qu'allez-vous faire, ma chère enfant? lui dit le curé qui la rencontra un matin priant sur la tombe de ses parents.

— Entrer en service, dit-elle en soupirant.

Le curé fit un geste qui signifiait: Mais vous ne savez pas servir.

Oh! dit-elle amèrement, mes frères et ma belle-sœur m'ont fait faire mon apprentissage.

— Vous êtes une courageuse fille; mais, si telle est votre résolution, je vous aiderai, mon enfant. On m'a justement demandé pour d'honnêtes gens une servante jeune et docile.

— Merci, monsieur le curé.

— Mais c'est à Paris...

— M. le général Fleury, envoyé extraordinaire de l'Empereur près le roi d'Italie, a quitté Turin le 25 juillet au soir. Le général doit, assure-t-on, se rendre immédiatement à Vichy.

— Dimanche ont dû partir de Cherbourg les 600 hommes du 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie de marine, commandés par le capitaine de Mauduit et destinés à notre colonie de Cochinchine. Ils sont attendus le 30 à Toulon, où ils seront embarqués peu de jours après pour Alexandrie.

— Le général Prim, qui était à Vichy, est arrivé le 28 à Paris.

— Le général Zabala, ministre de la marine en Espagne, vient d'arriver à Paris.

On raconte que le ministre espagnol, en arrivant à Marseille, aurait été mis en demeure de produire son manifeste d'embarquement.

Le général, après quelques recherches, reconnut qu'il avait oublié cette pièce à Barcelone.

Pour donner l'exemple du respect dû à la législation maritime, le ministre de la marine d'Espagne n'hésita pas à se rembarquer pour aller chercher à Barcelone le document qu'il y avait oublié.

— Les ambassadeurs siamois ne sont pas partis du camp de Châlons directement pour l'Angleterre, comme on l'avait annoncé.

Revenus à Paris, ils en sont partis hier pour Rouen. Arrivés par le train de sept heures du matin, ils se sont arrêtés quelques instants, vers neuf heures et demie, à la gare de Rouen, pour de la continuer leur excursion jusqu'à la mer.

Pendant leur courte apparition sur le quai du départ, quelques personnes de leur suite se sont mêlées au public qui stationnait devant le wagon-salon réservé aux ambassadeurs, et ont manifesté leur surprise d'arriver sur les hauteurs de la ville en traversant de longs souterrains.

Les ambassadeurs siamois sont arrivés vers midi au Havre. Reçus à la gare par M. Mazeline, ils ont été visiter les magnifiques installations de son établissement, la fonderie, ainsi que les machines en construction.

Après avoir pris une collation chez M. Mazeline, les ambassadeurs ont reçu dans l'établissement même la visite de M. le sous-préfet et de M. le maire du Havre, puis ils se sont rendus dans les chantiers de M. A. Normand, où ils ont vu les admirables formes de l'avis de 1<sup>re</sup> classe le *Talisman*, dont la charpente est déjà assez avancée pour qu'on puisse concevoir une idée de ce que sera le navire. La science mécanique de M. Normand fils, qui a fonctionné devant eux, a surtout excité leur vif intérêt.

Ils ont parcouru également avec soin la chambre des gabarits, et, leur examen terminé, ils sont sortis des chantiers pour aller visiter l'établissement Frascati, puis l'Hôtel-de-Ville. Les ambassadeurs et leur suite sont repartis pour Paris à sept heures et demie du soir.

— On lit dans le *Courrier du Havre* du 27 :

Un malheur affreux vient de causer une véritable consternation dans la commune de Fresques, canton de Neufchâtel.

Hier, dans la matinée, un cultivateur envoya un charbon, M. Pierre Lesueur, réparer un barrage en bois qui closait sa pâture.

Un taureau s'avança menaçant vers le charbon,

— Tant mieux... je serai loin d'ici...

— Alors tout est entendu, vous partirez demain.

Trois jours après, Marie se présentait Place-Royale, chez M. et M<sup>me</sup> Maillard, munie d'une lettre de recommandation du curé.

Elle fut acceptée et installée le soir même dans une petite chambre, sous la même clef que ses maîtres, auxquels elle avait plu tout d'abord, tant elle avait l'air doux, candide et triste sous ses habits de deuil.

#### II.

M. et M<sup>me</sup> Maillard étaient d'anciens commerçants qui avaient gagné dans la quincaillerie, sinon une grande fortune, du moins une honnête aisance. Toute leur affection était concentrée sur leur fils, jeune homme de vingt-deux ans qui occupait au ministère de l'intérieur un modeste emploi à l'abri des éventualités politiques et des jalousies inférieures.

Paul Maillard était un garçon rangé, sage, je ne dirai pas comme une demoiselle, mais dont la conduite ne causait aucun chagrin, aucun tourment, aucune inquiétude à ses parents.

Ce n'était pas un Caton, mais ce n'était pas non plus un dissipateur.

Ce n'était pas un libertin, mais ce n'était pas non plus un séminariste.

Il aimait le plaisir, mais n'en abusait pas.

qui s'arma d'un bâton et lui en asséna un premier coup qui le fit reculer; mais le taureau revint à la charge: un second coup de bâton lui fut lancé, mais ne l'atteignit pas et ne fit qu'augmenter sa fureur. Le féroce animal se rua sur son adversaire, le terrassa sous ses genoux et lui perça entièrement le cou et la poitrine de ses cornes.

Il ne quitta sa malheureuse victime que lorsqu'elle ne donnait plus aucun signe de vie.

Une femme qui, de loin, entendit les beuglements du taureau, vit la lutte et courut en toute hâte à la ferme demander du secours; mais on arriva trop tard. On transporta le sieur Lesueur à son domicile, où il expirait vers quatre heures du soir dans d'horribles souffrances.

Cette mort si cruelle a produit une émotion d'autant plus vive, que l'infortuné Lesueur était aimé et estimé de tous ses concitoyens.

On sait qu'à l'aide d'un simple appareil, peu dispendieux, il est possible de mettre les taureaux dans l'impossibilité de faire du mal; il est bien fâcheux que l'usage de cet appareil ne soit pas plus répandu.

— On écrit de Toulon, le 24 juillet :

« Le trente-deuxième convoi de condamnés pour Cayenne a été embarqué hier sur la frégate l'Amazonie, qui a appareillé ce matin pour sa destination.

« Ce départ complète un effectif d'environ dix mille condamnés qui ont été expédiés sur cette colonie pénitentiaire depuis la suppression des bagues.

« Quant à celui de Toulon, non-seulement il est loin d'être épuisé, mais il paraît qu'on ne parviendra jamais à en diminuer l'effectif, qui se compose en ce moment de 2,750 individus. L'exportation n'en a jamais enlevé plus de mille par an, et les voitures cellulaires en apportent généralement de 11 à 1,200. Il devient donc assez difficile d'arriver à une suppression.

« Le départ d'un convoi pour Cayenne offre des détails très-curieux et qui sont tout à fait ignorés du public.

« Lorsque le choix du personnel a été fait, on le caserne dans une salle spéciale tout à fait séparée du bague.

« La première opération consiste à défermer les condamnés et à remplacer l'anneau d'un kilog. par un autre qui pèse seulement 500 grammes. Le jour de l'embarquement, chaque forçat sort de la salle à l'appel de son numéro, et il se présente littéralement nu comme la main, afin de l'empêcher de cacher le moindre objet de contrebande; on lui remet alors une chemise, un pantalon, une vareuse, une paire de souliers et un bonnet de laine grise, et lorsqu'il est entièrement habillé, il reçoit un petit paquet renfermant un vêtement complet de rechange.

« Il va ensuite prendre son rang sur le quai de l'Arsenal, et lorsque les 500 condamnés ont subi cette transformation, on les embarque dans des canots, qui les conduisent à bord du navire en partance. Cette toilette de départ dure généralement quatre heures lorsque l'effectif s'élève à 4 ou 500 hommes. »

— D'après le *London américain*, malgré les obstacles que présente aux émigrants européens la situation difficile aux Etats-Unis, le rapport des commissaires de New-York n'offre qu'une légère

diminution relativement aux précédentes années. Le nombre total des émigrants débarqués dans ce port depuis le commencement de l'année jusqu'à la fin de juin s'élève à 43,637, c'est-à-dire 5,751 de moins que ceux qui sont arrivés l'année dernière aux mêmes époques.

— Durant l'année qui vient d'écouler, le nombre des mineurs européens ayant travaillé dans les districts de l'or, en Australie, a été de 87,394, et celui des mineurs chinois de 20,128, en tout 107,532. La quantité d'or embarquée en 1860 a été de 2,008,844 onces, d'une valeur un peu supérieure à 8 millions sterling (200 millions de francs).

— Il s'est formé aux Etats-Unis une compagnie de zouaves, sourds-muets, venus de l'asile américain à Hartford. Ils ont un bel uniforme, et sont généralement remarqués. Mais à quoi pourront-ils servir? C'est ce qu'on oublie de nous dire.

#### CHRONIQUE LOCALE.

Dans la nuit de samedi à dimanche, un orage inattendu, après une journée de pluie, a mis en émoi toute notre ville. Une décharge électrique a tout-à-coup retenti avec un fracas épouvantable et a fait mettre sur pied toute la population de Saumur.

Il était à craindre que le fluide n'eût occasionné quelques dégâts: mais il n'en a rien été; les torrents d'eau qui ont tombé ont causé seuls quelque mal aux récoltes.

Hier matin, la température était excessivement basse; un brouillard très-épais couvrait la ville. Plus tard, le soleil a dominé, et tout fait espérer que nous allons entrer dans une période de chaleurs.

Les travaux de la moisson sont commencés; les cultivateurs s'accordent pour reconnaître que la récolte sera moins abondante que l'année dernière, mais que le blé sera de meilleure qualité.

Samedi soir, le feu a pris dans une cheminée, rue des Payens. Il s'est développé dès le commencement avec une intensité qui a inspiré quelque crainte. Fort heureusement, grâce à la promptitude des secours, le feu a été aussitôt éteint.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons l'arrivée très-prochaine de M<sup>lle</sup> Karoly qui donnera sur notre théâtre plusieurs représentations.

Pour chronique locale et faits divers: P. GODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Turin, le 28 juillet. — La *Gazette officielle* annonce que le montant de la commission de 1/2 0/0 accordée aux souscriptions de 100,000 francs de rente ou plus, est retenu par les souscripteurs dans le premier versement du montant de la souscription. — Havas.

#### Sommaire de L'ILLUSTRATION du 27 juillet.

Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Le Bouquet de lilas blanc (suite). — Le père de la Chaise, étude d'histoire religieuse. —

Salon de 1861. — L'Album de photographie en société. — Chronique musicale. — Exposition de Metz. — Fête anniversaire à Thann. — Fête de gymnastique à Guedwiller. — Gazette du palais. — Revue scientifique. — Bibliographie. — Un concert au lycée Louis-le-Grand. — Le Tombeau du comte de Cavour. — Epée offerte à Garibaldi. — Souvenir offert à l'ex-reine de Naples.

Gravures: Le prince Adam Czartoryski. — Salon de l'Empereur à Vichy. — Types de populations des environs de Vichy; camp des grenadiers; résidence de la reine Christine. — Ovation aux flambeaux faite à Bade au roi de Prusse après l'attentat. — Concert donné au lycée Louis-le-Grand. — Salon de 1861 (6 gravures). — Exposition de Metz (4 gravures). — Fête anniversaire à Thann. — Fête de gymnastique à Guedwiller. — Tombeau du comte de Cavour. — Epée offerte à Garibaldi. — Souvenir offert à l'ex-reine de Naples. — Rébos.

#### Marché de Saumur du 27 Juillet.

Froment (hec. de 77 k.) 26 17	Huile de lin . . . . . 49 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k. 25 13	Paille hors barrière 48 26
Seigle . . . . . 46 80	Foin . . . . . id. . . . . 73 50
Orge . . . . . 42 —	Luzeerne (les 730 k.) 70 20
Avoine (entrée) . . . . . 43 23	Graine de trèfle . . . . . 60 —
Fèves . . . . . 18 —	— de luzeerne. 50 —
Pois blancs . . . . . 26 —	— de colza . . . . . 28 50
— rouges . . . . . 26 —	— de lin . . . . . 28 —
Cire jaune (30 kil) . . . . . 190 —	Amandes en coques . . . . . — —
Huile de noix ordin. 55 —	(l'hectolitre) . . . . . — —
— de cheuvevis. . . . . 48 —	— cassées (30 k) . . . . . 66 —

#### COURS DES VINS (1).

BLANCS.	
Coteaux de Saumur 1859 . . . . . 1 <sup>re</sup> qualité 120 à »	2 <sup>e</sup> id. 100 à »
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 70 à »	Ordin., environs de Saumur, 1860, 1 <sup>re</sup> id. 55 à »
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 55 à »	Saint-léger et environs 1860 . . . . . 1 <sup>re</sup> id. 55 à »
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 50 à »	Le Puy-N.-Dame et environs, 1860, 1 <sup>re</sup> id. 55 à »
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 50 à »	La Vienne, 1860 . . . . . 45 à 50
ROUGES.	
Souzay et environs 1839 . . . . . 120 à »	Champigny, 1838 . . . . . 1 <sup>re</sup> qualité 260 à »
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 210 à »	Id. 1839 . . . . . 1 <sup>re</sup> id. 210 à »
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 140 à »	Varrains, 1860 . . . . . 60 à »
Id. 1859 . . . . . 120 à 140	Bourgueil, 1839 . . . . . 1 <sup>re</sup> qualité 130 à »
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 140 à »	Id. 1860 . . . . . 1 <sup>re</sup> id. 55 à »
Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 45 à »	Restigny 1860 . . . . . 50 à »
Chinon, 1839 . . . . . 1 <sup>re</sup> qualité 130 à »	Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 120 à »
Id. 1860 . . . . . 1 <sup>re</sup> id. 55 à »	Id. . . . . 2 <sup>e</sup> id. 50 à »

(1) Prix du commerce.

#### BOURSE DU 27 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Ferme à 67 80  
4 1/2 p. 0/0 hausse 10 cent. — Ferme à 97 50

#### BOURSE DU 29 JUILLET.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Ferme à 67 90.  
4 1/2 p. 0/0 hausse 50 cent. — Ferme à 97 80.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Il était travailleur, docile, bon, un peu enclin au romantisme du cœur, sans aller jusqu'à l'excentricité; timide, loyal et généreux, il avait pour sa mère et pour son père la plus vive tendresse.

Assez bien comme homme pour être convenablement accueilli par les femmes, il savait être modeste, qualité rare de nos jours.

M. Maillard était un petit homme gros, gras, joufflu, toujours riant et chantonnant, rond et franc en affaires. Il était estimé à bon droit. Dès le premier jour de son mariage, il avait laissé le gouvernement de sa maison et ne s'en était jamais mal trouvé; il avait la franchise de l'avouer.

— Je suis comme le roi, disait-il; je règne et ne gouverne pas. Ma femme est ma chambre des députés et ma chambre des pairs.

M<sup>me</sup> Maillard était une femme en apparence peu faite pour le commerce, où cependant elle sut gagner, son mari aidant, huit mille livres de rente.

Fille d'un littérateur distingué, mais sans fortune, elle avait reçu une éducation de femme du monde, éducation qui ne cadre guère avec les nécessités de la vente au détail et de la rédaction du grand-livre. Mais, douée d'un jugement sain, d'un esprit droit, d'une raison profonde, elle avait accepté, sans arrière-pensée, la main du très-peu littéraire M. Maillard et s'était bientôt mise, et sans fausse honte, au niveau de sa nouvelle position,

au grand dédain de ses bonnes amies du couvent qui affectaient de ne pas la reconnaître quand par hasard elles la renecontraient. Elle avait rendu son mari heureux, grand mérite! et s'était trouvée elle-même au comble de tous ses vœux quand le ciel lui eut envoyé un fils.

Simple et bonne, elle se faisait aimer de tous. Voilà dans quelle maison sa bonne étoile avait envoyé Marie; voilà avec quelles gens elle allait vivre.

Pour ses maîtres, Marie était une vraie trouvaille. Pour Marie, ses maîtres étaient une bonne fortune.

Quelle que disposée qu'elle fût à la soumission et au travail, Marie fut cependant prise d'une grande tristesse pendant le premier mois de son service chez les époux Maillard.

Servir chez soi n'est pas tout à fait servir après tout. Il est permis de se faire illusion. Tout en restant servante, on reste encore un peu maîtresse. On a accepté une part dans le travail collectif de la famille; c'est son propre bien qu'on administre. On est l'égal de tous ceux qu'on sert. De plus, ce n'est qu'un état temporaire, une situation que le plus simple événement peut modifier, et dont on pourra sortir à une heure donnée.

Mais servir chez les autres!... La dépendance est complète, absolue. Reproches non mérités ou trop sévères, paroles dures, humiliations volontaires ou résultant de votre état, travail répugnant, suspicion permanente, abnégation continuelle, il faut tout supporter, accepter

tout sans un murmure, sans une plainte. Aussi, je le répète, furent-ils tristes les premiers jours que Marie passa Place-Royale.

Bien souvent elle resta des heures entières à pleurer le soir; bien des fois lui fallut-il évoquer le souvenir béni de sa mère, les bons conseils de son brave père pour retremper son courage prêt à faiblir.

Que de regrets pour le passé déjà si loin de son enfance! car le bonheur évanoui est toujours loin; et le malheur vieillit vite!

Que de fois aussi le ciel lui envoya en rêve quelque épisode de sa vie de fille chérie! tantôt l'aïeule la berçant dans ses bras, ou lui racontant quelque vieille et terrible histoire.

Tantôt c'était la course folle et insouciant dans les prés verts, le long des haies d'aubépine en fleurs.

Tantôt la prière faite aux pieds de sa mère attentive devant le grand crucifix de cuivre...

Puis le jour venait, l'horloge tintait l'heure du travail, et toutes ces charmantes visions s'envolaient comme une volée d'oiseaux effarés à la voix criarde d'un enfant tapageur.

(La suite au prochain numéro.)

Suivant acte reçu par M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur, soussigné, qui en a la minute, et son collègue, le vingt-cinq juillet mil huit cent soixante-un, portant cette mention: Enregistré à Saumur le vingt-cinq juillet mil huit cent soixante-un, folio 67, verso cases 4, 5 et 6. Reçu cinq francs, décime cinquante centimes. (Signé) TOUCHARD, M. FRANÇOIS CHRISTIANI jeune, marchand de draps et tailleur, demeurant à Saumur, rue d'Orléans;

Et M. ERNEST MARTIN, tailleur d'habits, demeurant à Saumur, rue Courcouronne,

Ont établi entre eux une Société en nom collectif pour l'exploitation du fonds de commerce et de l'établissement de marchand de draps tailleur d'habits, situé à Saumur, rue d'Orléans, n° 1<sup>er</sup>.

La Société aura lieu pour cinq ans, à compter du premier août mil huit cent soixante-un, sous la raison sociale *Christiani et Ernest Martin*.

Chacun des associés aura la signature sociale, mais il ne pourra en faire usage que pour les affaires de la Société, et ne pourra souscrire d'engagements à ce sujet sans l'assentiment de l'autre que jusqu'à concurrence d'une somme de dix mille francs par chaque achat de saison.

Les achats seront faits à tour de rôle par les associés.

M. CHRISTIANI apporte à la Société son fonds de commerce et de marchand de draps tailleur d'habits, comprenant la clientèle et les marchandises avec la somme nécessaire pour faire en tout une valeur de cinquante-cinq mille francs.

Plus l'usage seulement du matériel qu'il lui plaira laisser.

M. MARTIN apporte son travail et son industrie.

Extrait par ledit M<sup>e</sup> CLOUARD, de l'acte de Société ci-dessus énoncé, étant en sa possession.

(391) (Signé) CLOUARD.

**A VENDRE**  
**UN BEAU CHIEN DE CHASSE.**

S'adresser à M. COUTEAU, à Champigny. (386)

Etude de M<sup>e</sup> E. LÉROUX, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**UN JARDIN,**

Situé à Saumur rue de la Gueule-du-Loup,

Contenant 5 ares 50 centiares, planté d'arbres fruitiers, et dans lequel existent une chambre à feu avec grenier au-dessus, une cave dans le roc, un puits; Le tout entouré de murs, appartenant à M. PROVOST-VAUVERT, de Fosse.

S'adresser audit M<sup>e</sup> LÉROUX, notaire, pour traiter. (392)

**DUPONT,**

**CARROSSIER A SAUMUR,**

Place du Petit-Thouars,

A l'honneur de prévenir sa clientèle et toutes les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance, qu'il vient de joindre, à ses ateliers de forge et de charonnage, la sellerie, ce qui le met à même de confectionner la voiture entièrement chez lui.

Il se chargera de toutes les réparations de sellerie et de harnais. On trouvera dans son magasin les dessins de voiture les plus nouveaux, voitures confectionnées, harnais, articles d'écurie, fournitures telles que passe-partout, éponges, peau à laver, tapis, lanternes, fouets, cirage, le tout aux prix les plus modérés (393)

**TERRAIN**

**A VENDRE**

**POUR BATIR,**

Situé au commencement de la route de Saint-Lambert, en face la galerie vitrée de l'embarcadere,

Presque vingt mètres de façade, sur une grande profondeur. On divisera en deux lots, s'il le faut.

Puis d'autres TERRAINS divisibles par six ou dix mètres de façade, à des prix très-peu élevés, situés même route, en face de la gare des marchandises.

S'adresser rue Royale, 13. (385)

**MAISON**

**A VENDRE**

OU A LOUER,

Avec jardin et habitation de jardinier, située sur la levée d'Enceinte. S'adresser à M<sup>me</sup> veuve BERNARD.

**A CÉDER DE SUITE**

**UNE PETITE AUBERGE**

TRES-BIEN ACHALANDÉE,

Située dans un des bons quartiers de Saumur.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

Présentement ou pour la Saint-Jean prochaine,

LE 1<sup>er</sup> ET LE 2<sup>e</sup> ÉTAGE d'une maison, récemment construite, située à l'angle des rues Beaurepaire et d'Orléans, avec balcon régnant sur les deux rues.

Les appartements du premier étage, disposés pour salons ou magasins, pourraient recevoir des modifications dans leur distribution, si le locataire le désirait.

S'adresser à M. RICHARD père, sur les Ponts. (110)

**A LOUER**

Présentement,

**UNE CHAMBRE**

Rue du Marché-Noir.

S'adresser à M. GODET, imprimeur.

**A LOUER**

Une Remise, une Écurie à deux chevaux, grenier au-dessus.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, à Saumur. (346)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1862,

L'HOTEL

**DE LA BOULE D'OR**

A Saumur.

S'adresser à M. OLIVIER, rue de Bordeaux, 5, à Saumur. (366)

**Changement de Domicile.**

LEFFET, PEINTRE, rue Saint-Nicolas, n° 92, a transféré son atelier de peinture, rue des Forges, n° 5.

**VINGT ANS DE SUCCÈS**

Au moment des chaleurs, nous recommandons l'emploi de l'ALCOOL DE MENTHE DE RICQÛES. Moyennant quelques gouttes de cette liqueur dans un verre d'eau, sucrée ou non, on obtient la boisson la plus agréable, la plus saine, la plus rafraîchissante et la moins coûteuse dont on puisse se servir. Cet élixir devrait donc trouver sa place dans toutes les familles, attendu qu'il facilite supérieurement la digestion, fortifie l'estomac même le plus délabré, débarrasse des maux de tête, des coliques, purifie le sang, calme les nerfs et dissipe à l'instant le moindre malaise. — En flacons cachetés de 2 fr. 30 et 5 fr., avec l'instruction portant le cachet et la griffe de l'inventeur, H. de Ricquès, cours d'Herbouville, 9, à Lyon; à Paris, 3, cité Trévise.

Dépôt dans toutes les principales pharmacies et maisons de droguerie de la France et de l'étranger. — A Saumur, chez M. MENIER, confiseur. (343)

FABRIQUE A ROUEN  
Rue de l'Hôpital, 39, 40, 41, 44, 45 PARACHUTE DES CHEVEUX Pour le Gros, rue d'Enghien, 24  
MAISON A PARIS

**EAU TONIQUE DE CHALMIN**

DÉCOUVERTE INCOMPARABLE PAR SA VERTU!

La seule reconnue infaillible, par tous les consommateurs et les hommes de sciences, pour arrêter promptement la chute des cheveux, les faire croître et épaissir, leur donner souplesse et brillant, retarder le blanchiment et détruire en peu de temps les pellicules nuisibles à la croissance des cheveux. (Garantie.) — Prix du flacon 3 francs. — Dépôts dans toutes les villes.

A Saumur, chez M. BALZEAU et M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs; à Baugé, M. CHAUSSEPIED, coiffeur-parfumeur. (63)

Saumur, imprimerie de P. GODET.

# LES COULISSES DU MONDE

JOURNAL DE

M. PONSON DU TERRAIL

OEUVRES COMPLÈTES.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION:

POUR UN ABONNEMENT DE SIX MOIS, SIX FRANCS; — POUR UN AN, DIX FRANCS.

En un mandat à l'ordre de M. F. MARTIN, rue Cadet, 34.

On s'abonne directement, 30, rue du Bac, à l'imprimerie du Corps-Législatif, et chez tous les Libraires de Province et de l'Étranger.

Les éditeurs de cette publication ont songé à réunir dans un format unique, dont la collection formera tous les six mois un magnifique volume, les œuvres complètes du jeune et dramatique romancier qui, depuis dix ans, obtient un si légitime succès en France et à l'étranger.

Romans historiques, romans de mœurs contemporaines, aventures de cape et d'épée, histoires fantastiques, l'auteur de la Jeunesse du roi Henri et des Drames de Paris a touché à tous les genres avec un égal bonheur et un rare talent.

Le journal que nous offrons aujourd'hui au public porte le titre de l'un des premiers et des meilleurs romans de M. PONSON DU TERRAIL.

Le journal Les Coulisasses du Monde paraîtra toutes les semaines, richement illustré, et publiera simultanément deux romans, dont l'un **ENTIÈREMENT INÉDIT**, plus une Causerie de l'auteur sur les événements du jour, embrassant les théâtres, les salons, le sport, la critique, les arts, les causes célèbres, la vie des eaux, etc.

La publication des œuvres complètes de M. PONSON DU TERRAIL durera trois années, au bout desquelles le lecteur aura pu se procurer, pour trente francs, la matière de plus de 100 volumes in-8°, dont le prix ordinaire en librairie dépasse trois cents francs.

POUR PARAÎTRE SUCCESSIVEMENT: LES NUITS DE LA MAISON DORÉE (ENTIÈREMENT INÉDIT).

LES CHEVALIERS DU CLAIR DE LUNE.

LA BARONNE TRÉPASSÉE.

LES COULISSES DU MONDE.

LES COMPAGNONS DE L'ÉPÉE.

LA DAME AU GANT NOIR.

LE FILLEUL DU ROI.

LA JEUNESSE DU ROI HENRI.

LES MÉMOIRES D'UNE VEUVE.

LES CAVALIERS DE LA NUIT.

DIANE DE LANCY.

LES DRAMES DE PARIS.

LA TOUR DES GERFAUTS.

LES ORPHELINS DE LA ST-BARTHÉLEMY.

LE DIAMANT DU COMMANDEUR.

LA MULE DE SATIN.

LE ROI DE TRÈFLE.

LA FORGE DE NOGARET.

LES ÉTUDIANTS DE HEIDELBERG.

LA CAPE ET L'ÉPÉE.

LES GARDES-FRANÇAISES.

LES ORANGES DE LA MARQUISE.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,